

L'assemblée extraordinaire de la Municipalité de Hinchinbrooke a eu lieu le **18 MAI 2023** à l'hôtel de ville 1056 chemin Brook, Hinchinbrooke, Québec. Le maire Wallace a présidé avec les conseillers suivants présents :

Kirk Feeny
Marc Bakos
Laurie Ann Prévost
Elgin MacFarlane

Étaient absents :

Margo McCaffrey
Tanya Clarke

Adam Antonopoulos, directeur général, a enregistré le compte rendu de la réunion.

- 23-S05-01**
1. **OUVERTURE DE LA REUNION**
PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que l'assemblée spéciale soit ouverte à 19 h 31

ADOPTÉE

- 23-S05-02**
2. **EMBAUCHE DU GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE**
PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que le Conseil embauche Mme Nancy Westerman du 1350, route 209, Franklin, au poste de greffière-trésorière adjointe, à compter de juin 2023, selon les recommandations du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

3. **SÉLECTION DE LA DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE**

Que le président des élections M. Adam Antonopoulos choisisse la date du 16 juillet 2023 comme date de l'élection partielle pour le siège vacant du conseil, siège # 6. Selon la lettre de démission remise à la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} mai 2023 par la conseillère Margo McCaffrey.

- 4.1 **PROJET DE RÈGLEMENT 458**

AVIS DE MOTION a été donné par le conseiller Bakos pour l'adoption du projet de règlement 458 sur la démolition d'édifices patrimoniaux. Le règlement sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

- 4.2 **PROJET DE DÉPÔT RÈGLEMENT 458**

Le projet de règlement #458 pour l'adoption de la démolition d'édifices patrimoniaux par la loi a été déposé.

23-S05-03

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Le projet de règlement 458 pour la démolition d'édifices patrimoniaux soit déposé.

ADOPTÉE

4.3 CONSULTATION PUBLIQUE

23-S05-04

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Ce conseil choisit la date du 5 juin 2023 à 19h30 pour la consultation publique pour l'adoption du règlement 458.

ADOPTÉE

5. ATHORIZATION ACCES À CLICSÉQR

ATTENDU QUE le ministère du Revenu du Québec requiert l'autorisation du conseil pour autoriser une personne désignée à accéder au site clicSÉQR.

ALORS QUE La personne désignée agira au nom de la municipalité de Hinchinbrooke pour pouvoir rendre les services suivants ;

- Inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec ;
- Gérer l'inscription de la municipalité aux entreprises clicSÉQR ;
- En général, faire tout ce qui est utile à la municipalité ;
- Remplir les rôles et responsabilités du gestionnaire de services électroniques tels que décrits dans les conditions d'utilisation de l'analyse de rentabilisation, y compris fournir une autorisation ou une procuration aux utilisateurs professionnels et à d'autres entreprises ;

23-S05-05

PROPOSÉ PAR : Conseiller MacFarlane
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que le conseil municipal autorise et désigne Adam Antonopoulos, directeur général comme représentant du site clicSÉQR. De consulter le dossier de l'entreprise et d'agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, présentes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, à l'égard de toutes les informations que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement d'une pension alimentaire, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication disponibles (par téléphone, en personne, par courrier et en utilisant les services en ligne).

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de questions de la salle, ce point est déposé.

7. **AJOURNEMENT**

22-S05-06

PROPOSÉ PAR : Conseillère Prévost

APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que les affaires de l'assemblée étant dûment complétées,
l'assemblée soit ajournée à 20h01

ADOPTÉE

Mark Wallace
Maire

Adam Antonopoulos
Directeur général